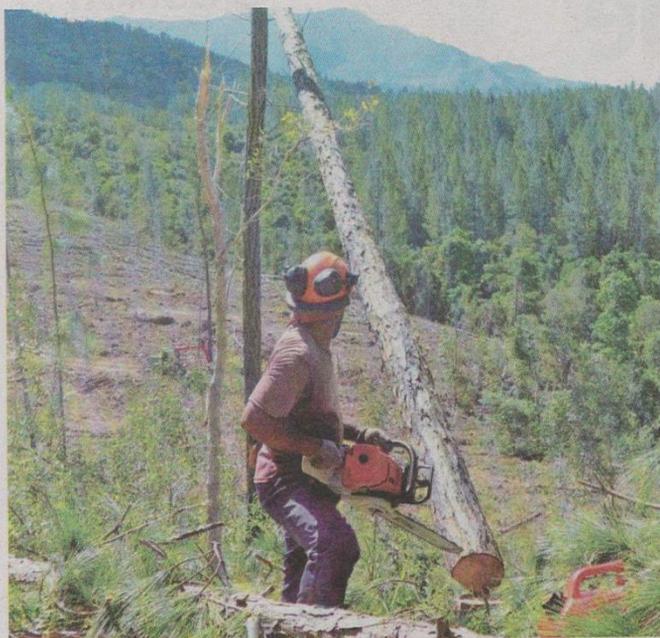


1959

La première plantation de pins effectuée à Kunié à l'initiative du Service Forestier. D'autres vagues de boisement ont suivi, au col des roussettes, au Champ de batailles, à la Plaine des lacs ou sur le plateau de Tango.

## Le pin des Caraïbes prêt

Le *pinus caribaea*, planté à grande échelle en Calédonie, bénéficie désormais d'un agrément local pour servir dans la construction. Une étape importante pour la filière bois qui crie depuis longtemps son potentiel. Reportage auprès de Bois du Nord, un des acteurs importants du secteur.



La filière bois emploie aujourd'hui plus de 150 personnes, dont une soixantaine pour Bois du Nord. Un chiffre qui peut lui aussi se développer.

Photos C.R.

Par **Charlie René**

Aux automobilistes qui le traversent, sur la Koné-Tiwaka, le plateau de Tango offre généralement un silence impassible. Et pourtant, en suivant les pistes qui s'enfoncent dans l'immense forêt de pins des Caraïbes plantés entre 1973 et 1982 et qui couvre plus de 3 000 hectares sur les pentes de la Chaîne, c'est toute une activité qui bruisse. De clairière en clairière, on entend les bulls qui évacuent des troncs ou des déchets verts, les équipes venues de Bopope, qui piquettent le sol pour préparer les replantations, et surtout les tronçonneuses qui rugissent... Depuis maintenant deux ans, Bois du Nord (lire par ailleurs) a relancé l'exploitation du massif. « Ici, il y a du boulot pour 30 ans, et 30 ans, c'est ce qu'il faut pour qu'un pinus soit à maturité », note Yves, chef d'une équipe de bûcheronnage. Si c'est bien géré, ça peut faire travailler du monde pour très longtemps ». À la scierie toute proche, à Netchaot, ses collègues sont à pied

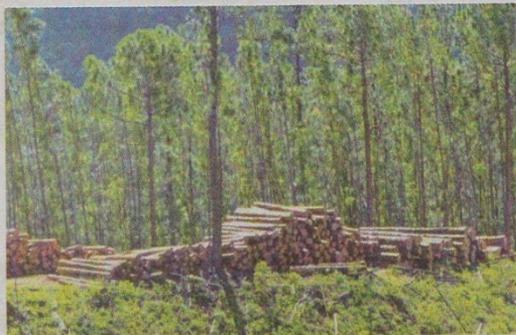
d'œuvre pour transformer ces pins en planches, poutres, rondins ou paillage... Après un investissement conséquent dans de nouvelles machines, la production, de 600 mètres cubes avant la reprise, a dépassé les 2 400 m<sup>3</sup>, et Bois du Nord a bon espoir de sortir

« Construire en bois, ça économise l'eau, du sable et des émissions de CO<sub>2</sub>. »

4 000 m<sup>3</sup> de bois d'ici quelques années. Une production que l'agrément accordé par le gouvernement au pinus le 4 avril devrait aider à écouler.

### TROIS QUARTS D'IMPORT

« Aujourd'hui, c'est le *pinus caribaea* en tant que ressource naturelle qui a reçu un agrément, précise Thibault Guiraudie, ingénieur bois pour la SAS. Ça veut dire qu'il présente les caractéristiques mécaniques et la résistance nécessaire pour servir dans la construction ». Un secteur dans lequel le *pinus caribaea*, pourtant très abondant sur le territoire, a du mal à faire



Bois du Nord a renouvelé les machines de la scierie de Netchaot.

sa place face à l'import. En 2017, le bois de sciage local ne pesait que 14 % de la consommation. Et même en comptant les rondins de bois, marché historique des scieries calédoniennes, seul un quart du bois utilisé dans le pays vient de ses forêts. Et si les constructions en bois local sont déjà possibles - des maisons, des écoles ou des mairies sont déjà habillées de pinus - les principaux

maîtres d'ouvrage, les bailleurs sociaux en particulier - sont réticents à l'utiliser. « Le *radiata* de Nouvelle-Zélande ou le pin sylvestre d'Europe arrivent avec des certifications et il faut que le pinus local, qui est un très bon bois, apporte aussi ses garanties pour créer la confiance », explique Ricardo Pinilla-Rodriguez, directeur de Sud Forêt et président du groupement professionnel des exploitants fores-

tiers relancé voilà trois ans. C'est ce collectif d'entreprises, publiques et privées, qui est à l'origine de la demande d'agrément. Pour faire la demande à l'import ? « Pas du tout, assure le responsable. On veut développer le local, mais surtout développer une filière : le bois n'est pas assez utilisé dans la construction et pourtant c'est durable et par rapport au béton ça économise l'eau, du sable et des émissions de CO<sub>2</sub> ».

### DES PRODUITS CERTIFIÉS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

L'agrément du pinus n'est pas le bout du chemin, loin de là. « Nous travaillons avec un organisme certificateur de Métropole, le FCBA, pour mettre en place des référentiels sur la transformation et le traitement du bois », reprend Thibault Guiraudie, de Bois du Nord, moteur dans ce travail. Des formations, en partenariat avec le Fiaf, ont été lancées avec pour objectif des fardeaux de bois tamponnés CTB - « le plus haut niveau de certifications qu'on trouvera sur le marché » - avant la fin de l'année.

## 6 000 hectares

C'est à minima la superficie de pinus plantés par les autorités dans le pays. Plateau de Tango, île des Pins, Grand Sud... Les plantations privées et les zones envahies sont mal répertoriées.

« On n'est pas des tueurs d'arbres, c'est un boulot proche de la nature. »

Yves, bûcheron à Bois du Nord.

# à construire la filière bois

## De la forêt au BTP, itinéraire des produits en bois

Sur les parcelles ouvertes à l'exploitation par le service forestier de la province, les bûcherons de Bois du Nord se taillent, tronçonneuse à la main, un chemin dans la végétation, où ils abattent et ébranchent petit à petit les pinus, en partant de la piste. C'est un gros engin débusqueurs ou un mât à treuil qui va ensuite entasser les grumes (troncs découpés). Elles sont alors coupées en billons de 6 ou 3,5 mètres ou en rondins. L'extraction se fera plus tard jusqu'à la piste principale, puis, à l'aide de camions routiers jusqu'à la scierie, à la lisière de la forêt.

Une fois à Netchaot, elles passent dans une énorme scie de tête qui va enlever les dosses - les « faces » recouvertes d'écorces. Le cœur de la grume est lui passé dans des scies multilames, qui vont en tirer un format optimal de poutres, planches ou liteaux, sous la vigilance des techniciens qui procèdent à un classement visuel. Les morceaux non utilisables sont broyés pour en faire des pla-

quettes, vendues pour paillage ou utilisées pour alimenter la chaudière du séchoir tout proche. Le bois y reste entre trois jours et plusieurs semaines pour atteindre une humidité de moins de 25 %. Une étape capitale pour préparer le rabotage qui va donner sa forme définitive au produit ou le profilage pour les pièces de bardage ou de deck, contrôlés visuellement une nouvelle fois. C'est aussi le séchage qui assure l'efficacité des traitements antifongiques, antiparasites et antitermites appliqués dans un autoclave, une cuve hermétique où on crée du vide, on baigne le bois dans de la Wolmanit puis on crée le vide à nouveau.

Après trois heures, ces morceaux sont à nouveau séchés plusieurs jours - ils perdront leur couleur bleu-verte conférée par le traitement - et peuvent être vendus ou utilisés sur les chantiers de Bois du Nord. Par exemple à Pouembout, où la SAS construit plusieurs « Pavillons tropicaux », entièrement réalisés en bois local.



### REPÈRES

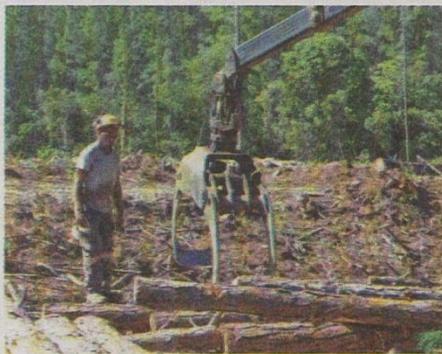
#### Bois du Nord, une union des forces

Née de la volonté de la province Nord de développer l'exploitation du plateau de Tango, la SAS Bois du Nord a été lancée fin 2016. Elle regroupe Nord Avenir (46 %), la société Altitude (24,5 %), maison-mère d'Ecobois et dont Serge Darmizin est l'actionnaire de référence, Henry Sechet (24,5 %), actionnaire de la scierie de Netchaot et SC Naoua (5 %), qui représente les tribus de Netchaot et de Bopope, amenées à terme à monter au capital. La SAS a investi dans de nouvelles machines mais c'est le service forestier de la province Nord qui lui attribue des parcelles, gratuitement pour 7 ans. « Mais dans d'autres situations, l'achat du bois en lui-même ne représente pas plus de 5 % du coût de revient des produits », précise un professionnel.

#### Le RCNC, contrainte et opportunité

L'agrément du pinus repose sur le Référentiel construction de Nouvelle-Calédonie (RCNC), mis en place à partir de 2016 pour fixer des normes adaptées au BTP calédonien. S'y intégrer est une nécessité pour la filière bois du fait de la garantie décennale, obligatoire d'ici quelques mois.

## Efficacité sylvicole et menace sur la biodiversité : le dilemme du pin



Loué pour sa maturité rapide - 30 ans contre 60 pour le pin colonnaire ou 100 pour le kaori -, ses qualités de résistance ou d'imprégnation, le pin des Caraïbes est aussi pointé du doigt pour son impact sur la biodiversité. Introduit voilà 60 ans, le *Pinus caribaea* s'est depuis révélé être une espèce extrêmement envahissante. En cause, ses graines nombreuses et résistantes, qui poussent bien plus facilement que les essences locales sur les terrains brûlés ou dégradés.

À Napoémien, à l'île des Pins, et même à Bopope, tout près du plateau de Tango, on accuse le pin « d'assécher les sols et de mettre en danger les champs » ou de favoriser les incendies. Les campagnes de lutte sont fréquentes et souvent appuyées par les autorités, voire

même, comme à l'île Ouen, par des fonds européens. Planter un envahisseur, est-ce bien raisonnable ? « Le pin n'est pas une menace s'il est géré correctement », répond-on en chœur à Sud Forêt et à Bois du Nord. « Identifions tous les gisements, gérons-les bien, et on aura une ressource durable », pointe Ricardo Pinilla-Rodriguez. Beaucoup d'environnementalistes ne sont pas convaincus et demandent à privilégier des essences locales plus lentes à pousser, mais pour certaines plus valorisables à la sortie (kohu, faux tamanou...). Chez Sud Forêt, on précise que ces essences constituent 75 % des plantations.

Dans le Nord, la province replante du pinus sur les parcelles exploitées, mais alloue des fonds pour contrôler sa dispersion.